Sources : Cadastre DGFiP 2025
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Décembre 2025

URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

V1 Voirie

1 Ouvrages publics, installations d'intérêt général logement locatif social

Prescriptions d'implantation

Marge de recul particulière

Commerce et artisanat

Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP Orientation d'aménagement et de programmation *cf plans détails en annexes*

Règles de stationnement minoré (proximité d'un transport en commun en site propre)

Bâtiment susceptible de changer de destination *cf liste détaillée dans le règlement écrit*

▲ ▲ ▲ ▲ Règles architecturales particulières

Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation

Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation

Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone d'aléa fort feu de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts

Prescriptions liées au bruit

Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel *Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TIGF*

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

1 Ensembles paysagers et bâtis à protéger *cf fiches numérotées en annexes*

Espace boisé classé

Eléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

ex-ZPPAUP

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés ou inscrits

Site patrimonial remarquable modifié (SPR)

DIVERS

Périmètre de sursis à statuer (fuseau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par la DGFiP et n'offre pas une parfaite continuité géographique intercommunale.
Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître.
Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée ☐

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif) ☐

Emplacements réservés

N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Espace de stationnement lié au projet de réaménagement du site de Poustagnac	Commune
2	Passage du réseau collectif d'assainissement	Grand Dax
3	Création d'un espace public	Commune
4	Création bassin orage "Foch"	Grand Dax
5	Création bassin orage "Dulon"	Grand Dax
6	Création bassin orage "Mahorat Est"	Grand Dax
7	Création bassin orage "Truol"	Grand Dax
8	Création bassin inondation "Truol"	Grand Dax
9	Création bassin orage "Minoterie"	Grand Dax
10	Création bassin orage "Menton"	Grand Dax
11	Création d'un réseau d'eaux usées	Grand Dax
12	Création bassin orage "Oddos"	Grand Dax
V1	Elargissement de la Route de Lestrilles (14 m de largeur)et création de son prolongement vers la rue de Strasbourg (9 m de largeur) avec aménagement d'un carrefour giratoire	Commune
V2	Elargissement de la Rue René Loustalot (10.5 m de largeur)	Commune
V3	Elargissement des rues de la Minoterie (14 m de largeur)	Commune
V4	Elargissement de la Rue Maurice Menton jusqu'à la Route d'Angouade (14 m de largeur)	Commune
V5	Elargissement de la rue Lucien Viau (15 m de largeur)	Commune
V6	Elargissement de la rue du Chalet (12 m de largeur)	Commune
V7	Elargissement de la rue des Cibles (10.5 m à 14 m de largeur)	Commune
V8	Prolongement du chemin de Castaing (3 m de largeur)	Commune
V9	Création d'un chemin d'accès piéton à la rue des Mesanges depuis le groupe scolaire de Gaston-Larrieu (3 m de largeur)	Commune
V10	Elargissement des Allées du Golf et du Château et aménagement de cheminements piétons et cyclistes (14 m de largeur)	Commune
V11	Elargissement de l'allée de la Cible (14 m de largeur)	Commune
V12	Elargissement de la route d'Angouade (14 m de largeur)	Commune
V13	Aménagement du chemin de Poustagnac (16 m de largeur)	Commune
V14	Création d'une voie de liaison (25 m) dans le prolongement de l'Avenue Napoléon 1er jusqu'à la rue Hoche et reliant l'Avenue Napoléon 1er prolongée comprenant un aménagement paysager (6 m de largeur) le long du chemin piéton Napoléon	Commune
V15	Création d'une voie dans le prolongement de l'Allée de Christus (12 m de largeur)	Commune
V16	Aménagement de la voie située dans le prolongement Sud de la rue du Pont Volant (10 m de largeur)	Commune
V17	Elargissement du Chemin d'Anguiaou (12 m de largeur)	Commune
V18	Création d'une voie verte	Commune
V19	Création d'une voie verte	Commune

HABITAT MOBILITÉS ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE
Commune de Saint-Paul-lès-Dax

Zoom Centre-Ville

Echelle 1/3 000 ©DGFiP PCI® 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021

Mise à jour des annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021

Modification simplifiée n°2 approuvée le 18 octobre 2022

Modification n°1 approuvée le 14 février 2024

Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
Arrêté n°ARR08-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du PLUi-H du Grand Dax
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 octobre 2022
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025

Le Président,
M Julien DUBOIS

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal GRAND DAX

grand-dax.fr

GRAND DAX AGGLOMÉRATION